



Rompres avec la fracture du numérique par des actions économiques sociales et solidaires . . .

zoomacom

association loi 1901

7, Place Maréchal Foch 42000 Saint-Etienne tél : 04 77 93 32 26 e-mail : contacts@zoomacom.org

WWW.ZOOMACOM.ORG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2009

du 12 mars 2010

COMPTE RENDU



Documents annexes :

Rapport d'Assemblée Générale
Liste des membres du nouveau Conseil d'Administration 2010

Une feuille d'émargement a été établie et signée par les membres présents ayant été convoqués par voie d'affichage.

3 membres excusés ayant donné leur pouvoir de vote :

- Rebecca Martinez (Association RaticeLoire) pouvoir à Eric Munier,
- Association Chrysalide pouvoir à Delphine Jusselme.

Invités :

- Mathieu Coste (La Grande Maison),
- Christophe Lopez-Garcia (Société NETTIC),
- Sébastien Desitter (Cabinet Expert-comptable),
- Katheline Dufaud (Crédit Coopératif).

L'assemblée est présidée par Delphine Jusselme en qualité de présidente et déclare l'Assemblée Générale ouverte à 18h00. David Réchatin donne lecture de l'ordre du jour.

Rapport moral

Présenté par Delphine Jusselme, Présidente de l'association, le rapport moral souligne l'engagement de ZOOMACOM dans une démarche globale de **Développement Durable** avec l'économie sociale et solidaire. Cette année 2009 confirme la mission à caractère d'« **intérêt public** » de l'association mais avec un **modèle économique instable** entre qualité d'action et équilibre financier. Pour terminer son rapport moral, Delphine Jusselme présente son « souhait de poursuivre la présidence ».

Rapport d'activité

David Réchatin, directeur de l'association, démarre le bilan d'activité en rappelant les particularités de l'EPN ZOOMACOM qui sont l'**itinérance** et l'orientation vers les **structures**. Ainsi les activités 2009 ont été les formations, l'atelier multimédia, le partenariat avec l'association ALOLISE et la participation aux **événements**. Ce dernier point étant majeur dans la démarche globale.

Le rapport d'activité se poursuit avec un rapide état des lieux des activités de '**Prod**' où la quantité de l'année précédente a fait place à la qualité avec notamment un volet audiovisuel qui ouvre de nouvelles perspectives.

Le rapport d'activité détaille les deux projets fédérateurs primordiaux sur l'année 2009 : le **RDAC** avec un bilan très positif « En listes et en chiffres ! » complété par l'élaboration d'un « Guide numérique », et l'accompagnement du **Collectif Loire Amont Vivante**.

En conclusion, le bilan d'activité est satisfaisant comme en témoigne la confiance accordée par les partenaires pour 2010. Cependant, le directeur souligne que « L'externalisation doit se poursuivre et se renforcer afin d'assurer une meilleure lisibilité de l'action menée sur le territoire ligérien » et se rapprocher ainsi des valeurs associatives. D'autre part, ZOOMACOM doit à nouveau être force de proposition pour accompagner l'évolution des EPN en « proposant et participant à la mise en œuvre d'un concept d'EPN de '2e génération' (les PRNL...) ou d'espace de 'CoWorking' ! ».

Rapport financier

Jean-François Michalon démarre la présentation du rapport financier en confirmant sa parfaite exactitude vis-à-vis du rapport de l'expert-comptable (Cabinet Desitter). L'exercice comptable est calé sur l'année civile.

Les comptes de résultats de l'association comportent des produits à hauteur de 179 432.18 € et des charges pour 199 256.33 € soit un exercice qui se conclut sur un **résultat d'exploitation négatif de 18 855.28 €**. L'actif et le passif sont équilibrés à 39 562.24 €.

Principaux commentaires de cette situation financière :

- Stabilité des recettes de 'Prod'
- Absence de Formation Professionnelle
- Malgré la regrettable absence de financements régionaux, stabilité des subventions grâce à l'augmentation de la participation du Conseil Général de la Loire suite à un partenariat renforcé
- Augmentation modérée du poste des Ressources Humaines avec des économies révélées sur les prochains exercices
- Forte augmentation des charges externes en conséquence notamment de l'externalisation technique

Une valorisation de 25 669 € d'actions menées sans financement témoigne du contexte difficile dans lequel évolue ZOOMACOM.

Une analyse des 5 années précédentes souligne la difficulté à stabiliser un modèle économique pris en défaut entre finances saines et actions de qualité.

Pour conclure, la situation n'est absolument pas catastrophique car celle-ci est parfaitement maîtrisée dans la stratégie 2010 pour un retour rapide à une situation convenable.

Stratégie 2010

Yoann Duriaux, Chef de projet TIC, présente le fil conducteur de la mission d'accompagnement de la CyberLoire puis les grands principes d'une proposition de stratégie :

Activité

Accompagnement du RDAC + Cyberloire et du CLAV

Equipe

- Création expérimentale d'un poste d'Animateur de communautés.
- Suppression des postes de Directeur et d'Infographiste-Webmaster accompagnée d'une indemnité complémentaire équivalente à 1.5 salaire mensuel.
- Evolution du poste de Chef de projet TIC avec réduction du temps de travail à 80% sans perte de salaire.

Modèle économique

- Ressources humaines : des salariés "chargés de mission"
- Ressources logistiques et compétences externes :
Externalisation sur un espace de CoWorking

SCOP

- Espace de coWorking
- Equipe composée de David et Roland
- Zoomacom s'associe au projet selon un principe de mutualisation pour le lancement puis vers une démarche d'externalisation

Budgets Prévisionnels 2010 et 2011

David Réchatin, directeur, propose les budgets prévisionnels des 2 prochaines années car si l'année 2010 permet le retour à l'équilibre financier (avec un excédent de 16 766 € proche du déficit 2009) avec la fin de la profonde réorganisation de l'association, c'est seulement en 2011 que la sérénité sera atteinte (+10 035€).

Le budget 2010 est élevé car il intègre un projet mené avec la DUI à hauteur de 50 000 €, une externalisation renforcée et des charges personnelles alourdies par le départ de 2 membres de l'équipe. Cependant, de nombreuses subventions (publiques et privées) en cours de mise en place depuis 2009 se concrétisent en 2010 (notamment pour l'accompagnement du CLAV).

Mehdi Chebira rappelle la nécessité d'avoir 20% des produits ne provenant pas de financement public.

Le budget 2010 est quant à lui allégé grâce aux économies réalisées avec la participation à l'espace de coworking et une équipe stabilisée.

Vote des Rapports

L'assemblée générale vote à l'unanimité :

- le rapport moral
- le rapport d'activité
- le rapport financier
- l'intégralité de la stratégie 2010
- les budgets prévisionnels 2010 et 2011

Révision des Statuts

L'assemblée générale vote à l'unanimité l'ensemble des modifications apportées aux statuts de l'association :

L'article 2 (**Objet**) est complété par :

Permettre l'appropriation collective des Technologies de l'Information et des Communications (TIC) et des usages qui leurs sont propres pour les mettre au service de projets économiques, sociaux ou culturels des territoires numériques qu'elle accompagne.

Et plus particulièrement sur les aspects :

L'article 3 (**Siège social et durée**) est modifié par le remplacement de :

La ratification par l'Assemblée Générale sera nécessaire.

par

L'ensemble des membres de l'association en seront informés.

L'article 5 (**Les membres**) est remplacé par :

L'association se compose de :

a) Membres INDIVIDUS :

Toutes personnes physiques participant à la vie de l'association et/ou bénéficiant de ses services, à jour de cotisation et, le cas échéant, du coût de la participation aux activités dans lesquelles elles se sont engagées.

b) Membre STRUCTURES :

Toutes personnes morales de types entreprises, collectivités... participant à la vie de l'association et/ou bénéficiant de ses services, à jour de cotisation et, le cas échéant, du coût de la participation aux activités dans lesquelles elles se sont engagées. Un montant de cotisation différent pourra-t-être appliquée aux structures à but non lucratif telles qu'associations, collectifs, ONG...

c) Membres HONNEURS :

Toutes personnes physiques apportant ou ayant apportées des soutiens à l'association (sous proposition du Conseil d'Administration)

Il est rappelé que le statut de membre s'acquière notamment en participant ou en bénéficiant d'une activité de l'association, celle-ci étant avant tout au service de ses membres.

L'article 7 (**Cotisations**) est complété par :

Toute demande de dérogation en cours d'année doit être soumise à l'accord préalable du Bureau.

Montant des cotisations

Indépendamment de la révision des statuts mais en conséquence des changements les tarifs des adhésions sont révisés :

- membres "individu" : 12 €
- membres "structure à but lucratif" : 240 €
- membres "structure à but non lucratif" : 120 €
- membres "honneur" : 0 € (car sur nomination)

Election du Conseil d'Administration

Nous constatons la démission de DUMONTEIL Denise Faure en raison de son absentéisme et de CHEBIRA Mehdi pour raison personnelle.

Liste des membres du Conseil d'Administration élus

JUSSELME Delphine

MICHALON Jean-François

ARNOULD Martin

MUNIER Eric

Association CHRYSALIDE

Association RATICELOIRE

Association ALOLISE

Société VECTOW

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Il est proposé à l'Assemblée Générale de se déplacer au 7 place Maréchal Foch à St-Etienne pour découvrir des locaux qui accueilleront probablement l'espace de coworking. Sur place, l'ensemble des participants sont en mesure d'imaginer cet espace et sont ravis par les perspectives possibles. La stratégie 2010 est unanimement confirmée. La visite se termine par le partage du verre de l'amitié.



Il est dressé le présent compte rendu de la réunion, signé par le Président de séance et le Le Secrétaire nouvellement élu.

Fait à Saint-Étienne, le 12 mars 2010.

La Présidente
Delphine Jusselme



Le Trésorier
(Jean-François Michalon)

